



Prochaine réunion du conseil municipal : le lundi 22 septembre 2025 à 19h à la Mairie de Restigné, salle Colette Spicciani.

Ordre du jour :

- Rapport local sur le rythme de l'artificialisation des sols
- Système d'Alerte et d'Information des Populations (SAIP) – convention
- Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) – convention de financement
- ONF – coupe de bois 2026
- CCTOVAL – modification de statuts
- Informations comptables : présentations des dépenses engagées dans le cadre de la délégation donnée au Maire par le conseil municipal
- Point sur les regroupements intercommunaux
- Questions diverses :